

COMITE REGIONAL DE CYCLISME NOUVELLE-CALÉDONIE	Compte-Rendu Réunion	REUNION#4 COMITE / CLUBS DU 08.10.2021
---	-----------------------------	---

Président de séance :	Tommy Vanoudendycke	Secrétaire de séance :	Tommy Vanoudendycke
Début de la séance :	17h30	Fin de la séance :	19h15

MEMBRES COMITE :

Tommy VANOUDENDYCKE ; Renato PORTERAT ; Jeremy PORTERAT.

CLUBS PRESENTS : 7

CS Bourail : Baptiste BON	CTNC : Nicolas CIESIELSKI
ECV : Félicia BALLANGER	EDN : Jonathan BERGER
JS CMO La Foa : Laurent LECAILLE	VCC Mont-Dore : Jean-François STUMPH
VTT PASSION : Jean-Luc BREHE	

CLUBS ABSENTS : 6

AC Dumbéa ; CCNC ; CCN-HP7 ; COTNC ; OSA ; SPORT PRO.

ORDRE DU JOUR :

- Visibilité sur la reprise des entraînements et compétitions ;
- Décider du maintien ou de l'annulation des épreuves de novembre et décembre ;
- Préparation clôture saison 2021 (stat licences, bilans, AG, table ronde fin d'année) ;
- Mutation et/ou renouvellement licences, ré-affiliation clubs ;
- Préparation saison 2022 ;
- Questions/réponses

PREAMBULE :

En raison du contexte de confinement sanitaire dû à la covid-19, la réunion se déroule en visio-conférence.

Le président explique comment s'est organisé le déplacement Maxime Auvray en métropole, et sur quelles épreuves il a pris part ; Par ailleurs, Florian Barket est de retour définitivement en Nouvelle-Calédonie.

DEROULEMENT :

POINT N°1 : Visibilité sur la reprise des entraînements et compétitions

Pour l'heure, jusqu'au 17/10 inclus, le regroupement de + de 10 personnes sont interdits, ainsi que les compétitions.

Donc entraînement clubs : par groupe de 10 personnes max ; respect des gestes barrières ; l'encadrant du club doit tenir un registre des personnes qui ont pris part à l'entraînement.

Le vélodrome est fermé jusqu'au 17/10, donc aucun entraînement sur le vélodrome, même seul.

La visibilité ne porte que sur une semaine, donc les consignes vous seront données au fur et à mesure.

Ce vendredi 8 octobre, la DJS NC nous a demandé de leur fournir les protocoles de reprise édictés par la fédération. Restera à la DJS NC de valider ces protocoles.

POINT N°2 : Epreuves à venir en novembre et décembre

Le CRCNC propose de mettre fin à la saison pour les compétitions, et propose d'organiser des randonnées ou des cyclos lorsque les conditions de regroupement à plus de 10 personnes seront autorisées.

Les clubs expriment leur souhait de pouvoir maintenir tout de même certaines épreuves, si les conditions et les autorisations sont données. On évoque le championnat de la Province Sud des écoles de cyclisme, la dernière manche Enduro, la coupe de Noël pour les écoles de vélo, et peut-être d'autres...

Face à ces demandes, dès que le CRCNC disposera des éléments précis pour la reprise des compétitions, un point avec les clubs sera fait pour organiser la programmation.

POINT N°3 : Préparation clôture saison 2021

Statistiques licences : au 01/09/2021 nous sommes à 469 licenciés, soit une augmentation de 66 licenciés par rapport à N-1. On peut se réjouir de cette augmentation, cependant on constate une baisse des licenciés chez les jeunes. Face à ce constat il nous faut tous réagir et trouver des solutions. Nous en parlons un peu plus en détail dans le point n°5.

Les licences prises après le 01/09/2021 sont des licences qui sont comptabilisées pour la saison 2022.

Le CRCNC débute sa phase d'élaboration des bilans d'activités au niveau des commissions (VTT, Route, Piste) ; Bilan du CTE/Pole ; Bilan comptable et bilan moral.

L'assemblée générale du CRCNC se tiendra la première semaine de février. Afin que les clubs puissent prendre part à l'AG du CRCNC, il faudra que le club soit réaffilié au plus tard à la mi-janvier.

POINT N°4 : Mutation et/ou renouvellement licences, ré-affiliation clubs

- La période de mutation pour les coureurs se clôture au 31.10.2021 (les règles de mutation sont différentes hors période, mais les mutations restent possibles).
- Renouvellement des licences : les détenteurs d'une licence 2021 pourront renouveler leur licence à compter du 1^{er} janvier et si leur club est réaffilié (club à jour de ses factures auprès du CRCNC).
- Ré-affiliation du club : dès que le club aura fait son AG et fourni les documents habituels au comité.
- Il est important que les responsables de clubs s'approprient leur espace club (<https://club.fcc.fr/>) pour d'une part faciliter les renouvellements de licences en mode dématérialisé, et d'autres part disposer des outils mis à la disposition du club par la FFC, qui vont d'ailleurs tendre à se développer.
- Pour rappel/info, pour les primo-licenciés, il faut joindre obligatoirement un certificat médical ; le certificat médical a une validité de 3 ans, donc pour les deux prochains renouvellements de licence, le questionnaire de santé est autorisé. Pour les mineurs, une nouvelle loi du ministère des sports est entrée en vigueur et les mêmes modalités sont possibles, mais il y a un questionnaire de santé spécifique pour les mineurs.

POINT N°5 : Préparation saison 2022

- Les membres du comité directeur du CRCNC travaillent sur l'élaboration d'un plan d'objectifs sur deux ans, celui-ci vous sera présenté en fin d'année.
- Il a été dit préalablement que le nombre de licenciés chez les jeunes est en diminution depuis 4 à 5 ans, alors même que l'on constate un regain sur l'augmentation globale, et que sur la mégakids cette année, il y avait environ 100 jeunes. Le potentiel est là, mais nous devons mieux nous structurer et collaborer (clubs + comités) pour proposer une offre de pratique adaptée. Nous sommes tous conscients que l'absence d'un

cadre technique ne facilite en rien la tâche, mais nous n'avons plus le choix, il nous faut trouver des alternatives et des solutions hybrides pour y remédier.

Le CRCNC propose aux membres du bureau du comité provincial sud et aux membres des bureaux des clubs de prendre part à une « table ronde » sur cette thématique afin que chacun vienne avec ses idées et ses besoins.

La date du samedi 20 novembre à 13H30 est proposée.

Le lieu reste à confirmer, mais il primordial que tous les clubs soient présents.

Le coordinateur du centre territorial d'entraînement (Gérard Salaun) sera naturellement convié, et des intervenants externes possiblement.

- La préparation du calendrier 2022 est amorcée, l'objectif est de finaliser et publier le calendrier pour janvier prochain. Nous nous orientons vers un démarrage de la saison début février.

POINT N°6 : Questions/Réponses/Remarques

Laurent LECAILLE informe que le club « JSC CMO LA FOA » va changer de nom, mais restera avec la même équipe dirigeante et un partenariat renforcé avec la commune de La Foa. En 2022, le club ouvrira son école de cyclisme.

Renato PORTERAT informe que le lieu d'entraînement de l'école de cyclisme du VCC Mont-Dore sera sur un site plus proche de Boulari à partir de l'année prochaine. Ce qui permettra sans doute d'avoir davantage de jeunes.

La séance est levée à 19h15.

== FIN DE LA REUNION ==